

QUESTION N°2

Bonjour,

Le CCP prévoit que le logo de Guadeloupe Formation devra figurer en couleur sur les cartes titres-restaurant.

Dans le cadre de notre démarche RSE et afin de limiter l'impact environnemental lié à la personnalisation des supports — notamment la consommation d'encre, les contraintes d'impression et les éventuels traitements spécifiques — pouvez-vous préciser si :

1. l'utilisation du logo en couleur constitue une exigence impérative ;
2. une reproduction en monochrome, niveaux de gris ou noir et blanc pourrait être acceptée, sous réserve de respecter l'identité visuelle de Guadeloupe Formation et la lisibilité du logo ?

Merci par avance pour votre retour

REPONSE

Bonjour,

Tenant compte de vos observations, le CCP a été modifié.